

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 485

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 49

À l'alinéa 33, supprimer les mots :

« de soins de suite et de réadaptation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.